

Bac section	Comptabilité		
Nom de l'UE	Taxe sur la valeur ajoutée		
Nom du professeur	D. Michalakis		
Niveau	2	Unité déterminante	Oui
Nombre de périodes	40	Pré requis pour	Pratique de la TVA
Langue de cours	français	Crédits ECTS	4

Objectifs du cours

- Tenir la comptabilité conformément à la législation en vigueur.
- Etablir la déclaration à la TVA.
- Vérifier la conformité de la déclaration à la TVA aux exigences légales.

Contenu du cours

- Notion d'assujetti TVA : étude des différents statuts TVA
- Obligations des différentes catégories d'assujettis TVA
- Comment compléter des facturiers sur base de documents imputés
- La déclaration TVA :
 - ✓ Périodicité
 - ✓ Délai de dépôt
 - ✓ Conditions de restitution
 - ✓ Gestion des acomptes TVA (pour les déclarants trimestriels et mensuels)
 - ✓ Contenu de chacune des grilles de la déclaration
 - ✓ OD de TVA et réconciliation TVA

Méthodologie

Exposés théoriques suivis de résolution de nombreux exercices sur base de documents réels

Supports

Un syllabus, une copie des articles du code TVA utiles au cours, des fardes d'exercices

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à des situations - problèmes relatives aux procédures et aux règles d'une gestion T.V.A., pour une entreprise, et en tenant compte des principes légaux fondamentaux y afférents,

- de déterminer le type d'assujettissement et les opérations assujetties ;
- d'établir la déclaration à la T.V.A. et les documents connexes, y compris pour les forfaits simples et les opérations internationales usuelles, en identifiant clairement leurs éléments.

Evaluation

Examen écrit

Pondération

Travaux de 1ere session	Evaluation de 1ere session	Travaux de 2de session	Evaluation de 2de session
/	100%	/	100%